



Dossier de demande d'habilitation à délivrer un
Diplôme Universitaire

Domaine de formation : Santé

Intitulé du DU :

Diplôme Universitaire Clinique du Traitement de l'Edenté Total

DUCTET

Date : novembre 2020

Nom de la composante assurant la responsabilité du DU : UFR Odontologie

UFR d'Odontologie

Département Prothèses (sous-section 58-01)

Fiche d'identité :

Composante assurant la responsabilité administrative et pédagogique de la formation :

UFR Odontologie

Département **Prothèses** (sous-section 58-01)

Date et numéro d'enregistrement :

Responsables de la formation :

Nom, Prénom	Qualité	CNU	Tél.	E-mail
COEURIOT Jean-Louis	MCU-PH	5801	03 26 91 34 55	jl.coeuriot@univ-reims.fr

Date et avis du CEVU :

Favorable

17 Novembre 2020

Date et avis du CA :

Favorable

1^{er} Décembre 2020

Création :

Décembre 2020

Adoption au Conseil de Gestion de l'UFR Odontologie : lundi 30 novembre 2020

Diplôme Universitaire Clinique du Traitement de l'Édenté Total (DUCTET)

DIPLÔME UNIVERSITAIRE Formation post-universitaire, hors parcours LMD

I. Présentation générale de la formation :

Le Diplôme Universitaire Clinique du Traitement de l'Édenté Total forme les praticiens à la prise en charge du traitement prothétique des cas complexes chez le patient complètement édenté.

Responsable de la formation : **Dr Jean-Louis Cœuriot**

II. Description de la formation :

II.1 Généralités :

La formation initiale en Prothèse Amovible Complète est basée sur la prise en charge de situations cliniques simples, sur patient coopérant, avec une résorption osseuse modérée. L'objet du diplôme universitaire est de permettre une intégration biologique, biomécanique et esthétique des réhabilitations prothétiques complexes, selon les données scientifiques acquises les plus récentes.

II.2 Objectifs pédagogiques :

Le praticien, titulaire de ce diplôme possèdera un niveau élevé de compétences théoriques et cliniques pour analyser la situation clinique, élaborer le plan de traitement, réaliser les étapes cliniques et de laboratoire en utilisant toutes les possibilités de l'arsenal thérapeutique de la prothèse amovible.

Les objectifs viseront donc à :

- Être capable d'analyser la motivation du patient et son profil psychologique,
- Être capable relever l'ensemble des indices positifs et négatifs,
- Être capable d'analyser ces indices et d'en déduire les implications cliniques,
- Être capable d'identifier et de comprendre les concepts des interventions chirurgicales nécessaires au traitement, y compris les étapes de chirurgie implantaire,
- Maîtriser l'ensemble des techniques d'empreintes, de l'empreinte d'étude à l'empreinte tertiaire,
- Maîtriser la conception et la réalisation de la prothèse y compris avec conception et fabrication assistée par ordinateur en lien avec le laboratoire de prothèse,
- Assurer l'intégration clinique et psychologique de la prothèse,
- Connaître les bases scientifiques et cliniques du traitement de l'édenté complet,
- Savoir réaliser une revue systématique de la littérature.

II.3 Mise en œuvre :

L'enseignement se déroule sur une année civile, tous **les jeudis** de début janvier à fin octobre. À l'exception du mois d'août, **la présence est obligatoire**.

Localisation de l'enseignement :

- UFR Odontologie - URCA, 2 Rue du Général Koenig, 51100 Reims
- Pôle de Médecine Bucco-Dentaire - CHU, 45 rue Cognacq Jay, 51100 Reims

L'enseignement est divisé en 4 Unités d'Enseignement

L'UE 1 regroupe les cours magistraux, les enseignements dirigés et des travaux pratiques et est divisé en 6 modules de 8 heures chacun. Cet enseignement débute en janvier et se termine en avril.

L'UE 2 comprend un module portant sur la revue de littérature.

L'UE 3 comprend l'enseignement clinique au sein du service d'odontologie du CHU de Reims les jeudis de 13h30 à 19h30. Cet enseignement débute en mai et se termine fin octobre et comprend l'activité clinique ainsi que les staffs cliniques avec présentation des cas cliniques traités.

L'UE 4 comprend la rédaction et la soutenance du mémoire de fin d'études.

L'enseignement comprend 255 heures de formation réparties comme suit :

Enseignement	Volume horaire
Cours Magistraux	31h
Enseignement Dirigés	18h
Travaux pratiques	06h
Enseignement Clinique	120h
Travail personnel	40h
Elaboration d'un mémoire de fin d'études	40h

II.4 Contenu :

UE1 Réhabilitation prothétique chez le patient édenté

Module 1 : (CM=8h)

L'édenté - Comment aborder son handicap

- Présentation du DU
- L'édenté total :
 - la population
 - le handicap
 - l'anatomie
 - l'écosystème buccal
 - la physiologie : mastication – déglutition
- Le praticien et le relationnel

- L'observation clinique
- Les biomatériaux
- La biomécanique

Module 2 : (CM=7h, ED=1h)

L'assainissement des tissus - Les empreintes, de la clinique au laboratoire et inversement...

- L'« assainissement » des tissus :
 - Préparation chirurgicale et non chirurgicale de la bouche édentée.
 - Préparation non chirurgicale anatomo-physiologique de la bouche édentée.
- Les empreintes et leurs supports :
 - Empreintes préliminaires
 - Empreintes primaires.
 - Empreintes secondaires.
 - Empreintes tertiaires
 - Empreintes piézographiques
- A chaque empreinte son porte-empreinte :
 - Lecture des moulages
 - La confection des supports : Porte- Empreinte Individuel – duplicata - prothèse existante - base prépolymérisée

Module 3 : (CM=6h, ED=2h)

- L'occlusion, les impératifs occlusaux :
 - Les préalables
 - Les moyens d'enregistrement
 - La détermination de la DVO
 - La Relation Mandibulo-Maxillaire,
 - La reconstruction occlusale
 - Le concept occlusal
 - Les articulateurs
 - Transfert en articulateur et arc facial
 - Le choix des dents
 - La clef de remontage et la fiche de liaison
- Les articulateurs et l'arc facial
- Les maquettes d'occlusion (du PEIRA modifié à la base prépolymérisée)
- La clef de remontage et la fiche de liaison

Module 4 : (CM=4h, TP=4h)

- De l'essayage à l'insertion
 - L'esthétique
 - Le montage des dents cl I, II et III. La personnalisation du montage

- La polymérisation
- L'articulé de tench
- L'équilibration
- L'insertion des prothèses, les conseils
- Les doléances, les échecs...
- Les réparations, les rebasages

- Le choix des dents
- Le montage des dents cl I, II et III.
- L'équilibration
- Polymérisations et rebasages avec occluseur

Module 5 : (CM=6h, TP=2h)

- Prothèses et Implantologie et autres prothèses...
 - Les prothèses immédiates
 - Les prothèses transitoires
 - Les prothèses unimaxillaires
 - Les prothèses supra-radiculaires
 - Les prothèses supra-implantaires
 - La prothèse gériatrique
 - La prothèse maxillo-faciale chez l'édenté
 - -La prothèse immédiate
 - -La prothèse supraimplantaire

Module 6 : (ED=8h)

- La prothèse par CFAO
 - Les étapes de laboratoire

UE2 Revues de la littérature

Module 7 : (ED=8h)

Revue de la littérature

Présentation par les encadrants et par les étudiants des données récentes de la littérature et critique d'articles pour chacun des thèmes dédiés

UE3 Présentation de cas cliniques

Activité Clinique encadrée

Staffs cliniques

Présentations et discussions basées sur la littérature des cas cliniques pris en charge dans le cadre du diplôme.

UE4 Mémoire de fin d'études

Un mémoire comprenant une recherche bibliographique et une présentation d'un cas clinique sera réalisé par chaque étudiant. Le sujet est déterminé en accord avec le responsable de la formation.

Remise du mémoire et soutenance de celui-ci.

II.5 Méthodes d'évaluation :

Les étudiants sont soumis à :

- une évaluation par contrôle écrit terminal pour l'UE1.
- une évaluation par contrôle continu permettant de valider les UE2 et UE3.
- une présentation orale de l'avancée du travail à un jury composé du responsable de la formation associé à deux enseignants de l'UFR d'Odontologie auxquels pourra être adjoint un éventuel membre invité pour l'UE4.

La validation terminale du Diplôme Universitaire Clinique du Traitement de l'Edenté Total est soumise à :

- l'obtention d'une note moyenne au moins égale à 10/20 pour l'ensemble des UEs,
- l'acceptation du mémoire par le jury,
- d'une note au moins égale à 10/20 pour la présentation du cas traité,
- la validation du stage clinique.

La validation du diplôme est réalisée devant un jury composé du responsable de la formation associé à deux enseignants de l'UFR Odontologie auxquels pourra être adjoint un membre invité. Le candidat présente son mémoire de fin d'études ainsi qu'un cas traité durant le cursus universitaire.

En cas d'échec, l'étudiant conserve le bénéfice des UEs validées et pourra repasser les UEs non validées ainsi que l'examen terminal l'année suivante.

Equipe pédagogique :

Nom	Fonction	Département	Section
Dr Jean-Louis Coeuriot	MCU-PH Responsable du DU	Prothèses	58-01
Pr Pierre Millet	PU-PH	Biomatériaux- Prothèses	58-01
Dr. Hugo Hacques	Attaché hospitalier	Prothèse Maxillo- faciale	58-01
Dr Stéphanie Grenier	PH	Spécialiste qualifiée MBD	
Dr Julien Braux	MCU-PH Chef de Service	Parodontologie	57-01
Dr Christophe Médard	MCU-PH	Prothèses Implantologie	58-01
Pr Cédric Mauprivez	PU-PH	Biologie Orale Chirurgie	57-01
Dr Guillaume Exartier-Menard	AHU	Parodontologie	57-01
Nicolas François	Prothésiste de laboratoire	Prothèses	
Aymeric Nouailles	Prothésiste de laboratoire	Prothèses	
Edouard Klein	Prothésiste de laboratoire	Prothèses	

III. Inscription :

III.1 Conditions d'admission :

Ce diplôme s'adresse aux titulaires du diplôme français d'état de docteur en chirurgie dentaire (ou de son équivalent européen) titulaires :

- d'un diplôme de Docteur en Chirurgie Dentaire
- d'un diplôme de Chirurgien-Dentiste
- d'un diplôme étranger permettant d'exercer l'Odontologie

Le recrutement des candidats au DUCTET se fait sur dossier et après un entretien évalué par un jury composé du responsable de la formation associé de deux enseignants de l'UFR d'Odontologie sur proposition du responsable de la formation. Le nombre de candidats est évalué en fonction de la capacité d'accueil de la faculté et du pôle d'odontologie du CHU de Reims.

III.2 Droits d'inscription :

Un droit de scolarité est exigé des candidats. Le montant en est fixé par le Président de l'Université de Reims Champagne-Ardenne sur proposition du Doyen de la Faculté d'Odontologie.

Pour l'année Universitaire 2020-2021, les droits d'inscription sont ainsi fixés :

- 1200 Euros pour les chirurgiens-dentistes
- 600 Euros pour les internes ou personnels Universitaires, Hospitaliers ou Hospitalo-Universitaires de l'UFR Odontologie ou du CHU.

III.3 Modalités de dépôt d'un acte de candidature :

Les actes de candidatures doivent être adressés par courrier ou par mail à la scolarité de la faculté d'Odontologie de Reims avant le 30 novembre 2020. Ils doivent comporter un Curriculum Vitae ainsi qu'une lettre de motivation.

Adresse de la scolarité :

Faculté d'Odontologie – Scolarité 2 rue Général Koenig 51100 REIMS
scol.odontologie@univ-reims.fr